

# Agir ensemble pour une Université démocratique

Le 9 décembre prochain, les instances décisionnelles de l'Université de Strasbourg issues du décret d'août 2008 seront élues. Le cadre est celui de la LRU. Celle-ci conduit à une concentration de pouvoir inédite et dangereuse. C'est pourquoi nous l'avons combattue. Elle tourne le dos à la collégialité des décisions. Les choix politiques de l'université seront essentiels pour développer un pôle qui s'inscrit dans les contextes national, international, régional et transfrontalier. Ils doivent se fonder sur un débat nourri par la diversité des compétences. Nos listes « **Agir ensemble pour une Université démocratique** », dans tous les conseils et collèges avec le soutien du **SNESUP-FSU**, du **SNCS-FSU**, de la **CGT**, du **SNPREES-FO** et de **SUD- Université** défendront les orientations suivantes :

## **1. Promouvoir une culture et des pratiques fondées sur les meilleurs acquis des établissements d'origine.**

Pour tirer parti de l'expérience acquise dans toutes les unités par les personnels et les étudiants, il faut un temps de concertation suffisant qui favorise le débat démocratique en amont des décisions importantes. L'ambition de ce nouvel établissement qui va réunir le potentiel des 3 universités, des organismes de recherche nationaux présents dans les unités (CNRS, Inserm, INRA) et de l'IUFM d'Alsace devra **s'appuyer sur la totalité de ses disciplines, en favoriser le développement**, permettant aussi de les mobiliser en faveur des questions émergentes posées à la société.

## **2. Exiger une gouvernance démocratique et collégiale, notamment par la mise en place des instances consultatives élues aux niveaux intermédiaires de l'Université de Strasbourg.**

Les effets conjugués de la fusion des établissements et de la mise en œuvre de la LRU conduisent à une importante réduction de la représentation des personnels au sein des instances de décision. La démocratie et la collégialité sont pourtant centrales, en particulier dans les *collegiums*, et doivent exister en amont des comités de sélection pour les recrutements. La **transparence** devra être assurée pour tout, y compris l'attribution des primes et les rémunérations des personnels non statutaires. **Nos élus feront circuler l'information en amont et en aval des différents conseils et travailleront** avec les élus BIATOS et les représentants étudiants.

## **3. Renforcer l'offre de formation et de recherche, dont la diversité est une richesse de notre université.**

Cette offre devra être maintenue au meilleur niveau aussi bien dans les différentes disciplines que sur les thèmes nécessitant une mobilisation multidisciplinaire. Elle fera de la diversité des composantes (UFR, IUT et IUFM) et des unités de recherche un point d'appui. Cela suppose une élaboration stratégique, une attention à la qualité des évaluations non réduite à la bibliométrie, et le renforcement des partenariats avec les organismes de recherche. Cela inclura l'insertion dans une politique nationale avec le concours de tous les chercheurs et enseignants-chercheurs.

L'université de Strasbourg devra soutenir les projets issus d'une vraie politique scientifique, veiller à un financement suffisant des laboratoires, s'assurer de garanties juridiques concernant les fondations. Celles-ci ne devront pas être des filiales de droit privé.

**L'université doit être dirigée comme un service public. L'enseignement et la recherche ont des besoins spécifiques. Nos élus s'engagent à promouvoir et valoriser toutes les disciplines de l'université en se fondant sur le débat collégial mené dans des instances élues à tous les niveaux d'organisations de l'université.**

Cela reviendra aussi à refuser la transformation de la formation des enseignants imposée dans la précipitation, qui conduirait à une diminution de la formation, à la précarisation et à terme à de graves modifications du statut de la fonction publique nationale. **Nos élus s'engagent à être attentifs aux besoins de tous les champs disciplinaires, composantes, équipes d'accueil et unités de recherches. Face aux menaces qui pèsent sur les organismes de recherche, ils défendront le statut d'unité mixte de recherche et la place des collègues des organismes.**

**4. Rétablir des conditions de travail sereines :** qu'il s'agisse de la formation ou de la recherche, la pression du « toujours plus tout de suite » et des changements de cap incessants est destructrice des individus et nuit gravement à la qualité de réalisation des missions. Les réductions de service des personnels, sur la base des acquis des précédents contrats quadriennaux (début de carrière, préparation de l'HDR, investissement en recherche des enseignants de statut second degré - PRCE et PRAG -) doivent être étendues. L'accès aux moyens documentaires et techniques sur le campus et le soutien à la vie étudiante (logement, transport, etc.) doivent être renforcés, de même que des adaptations pédagogiques permettant la reprise d'études et la réussite des étudiants en situation d'emploi. **Nous appelons à une réflexion collective sur les charges des personnels, l'organisation et l'évaluation du travail dans le cadre de nos missions fondamentales.**

**5. Défendre l'emploi statutaire dans le cadre de la fonction publique d'Etat,** garante d'un enseignement de qualité et d'une recherche indépendante et à long terme. Encadrer strictement l'emploi contractuel et lutter contre la précarité. **Refuser les modulations-augmentations des services des enseignants-chercheurs** telles qu'elles sont proposées par le récent projet de décret gouvernemental dont les effets pervers potentiels sont considérables : arbitraire des services, des rémunérations et des carrières, aucune voie de recours, détérioration du climat de travail collectif, etc. **Les procédures en matière de recrutement des personnels doivent se dérouler dans la plus grande transparence et dans le respect des compétences disciplinaires. Nous sommes favorables à l'adoption d'un texte tenant lieu de convention collective reprenant les orientations présentées et garantissant les droits des contractuels.**